

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 15 février 1915, a.m.

MM. les Commissaires Côté, Hébert, McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire

1.—Soumis un rapport du Chef du Bureau du Département des Travaux Publics, transmettant un estimé du coût de la construction d'un égout, dans la rue du Havre, entre la rue Bélanger et le Boulevard Rosemont, au coût de \$38,000, payable \$625 par la Cité, et \$37,375 par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de ladite somme de \$38,000, pour la construction dudit égout, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

2.—M. l'échevin Turcot se présente devant le Bureau et demande s'il ne serait pas possible de faire fournir le pain au Refuge Meurling, par M. Médore Paquet, boulanger.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

3.—Soumis des rapports du Surintendant des Priviléges et des Licences, recommandant l'octroi de certains permis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi des permis suivants:

24325. 1° L. J. O. Beauchemin, pour garder en place deux entrées à charbon, sous le trottoir, en face des Nos 26 et 28, rue Notre-Dame Est.

24326. 2° J. Barsalou, pour garder en place six entrées à charbon, sous le trottoir, en face des Nos 767, 771, 775, 781, 785, 789 rue Sainte-Catherine Est.

24328. 3° Edouard Daoust, pour garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir, en face du No 740 rue Saint-Denis.

24329. 4° Elzéar Bélanger, pour garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir, en face du No 685, rue Notre-Dame Est, et une autre, sous le trottoir de la rue Beaudry, du côté Est de cette rue, près de la rue Notre-Dame.

24329. 5° H. Poirier, pour garder en place deux entrées à charbon, sous le trottoir, en face des Nos 1175 et 1181 de la rue Cadieux.

24329. 6° La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, pour garder en place une ouverture pour le charbon, et une ouverture pour la cendre, sous le trottoir de la rue Darling, près de la rue Sainte-Catherine.

24329. 7° A. E. Brown, représentant la succession Chs S. Rodier, pour garder en place trois soutènes à charbon, sous le trottoir, en face des Nos 304, 308, 312 du Boulevard Saint-Laurent.

24329. 8° A. E. Brown, représentant la succession Chs S. Rodier, pour garder en place quatre soutènes à charbon, sous le trottoir, en face des Nos 5, 9, 15, 19 de la rue du Marché.

24443. 9° J. P. Copeland, pour garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir, en face du No 192 de la rue Peel.

4.—Soumis un rapport du Bibliothécaire Municipal, recommandant la nomination d'un employé, pour aider à la confection du catalogue de la Bibliothèque Civique, au salaire annuel de \$600.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'appliquer au paiement du salaire de cet employé, une somme de \$525, représentant

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 15th February 1915, a.m.

Present: Messrs. Côté, Hébert and McDonald.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—Submitted a report from the Head Clerk of the Public Works Department, transmitting an estimate of the cost of the laying of a sewer in Harbour street, between Bélanger and Rosemont Boulevard, to wit: \$38,000, payable \$625 by the City and \$37,375 by the interested proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum of \$38,000 be voted for the laying of said sewer, by day labor, if the Board deems it advisable.

2.—Ald. Turcot appeared before the Board and asked if it would be possible to have the bread for the Meurling Refuge supplied by Médéric Paquet, baker.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the matter be referred to the Director of Municipal Assistance.

3.—Submitted reports from the Superintendent of the Privilege and License Department, recommending that certain permits be granted.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the following permits be granted:

24325. 1° L. J. O. Beauchemin, to maintain two coal shutes under the sidewalk, in front of Nos. 26 and 28 Notre Dame street East.

24326. 2° J. Barsalou, to maintain six coal shutes in front of Nos. 767, 781, 785, 789 St. Catherine street East.

24328. 3° Edouard Daoust, to maintain a coal chute under the sidewalk, in front of No. 740 St-Denis street.

24329. 4° Elzéar Bélanger, to maintain a coal chute under the sidewalk, in front of No. 685 Notre Dame street East, and another under the sidewalk on Beaudry street, on the east side of said street near Notre Dame street.

24329. 5° H. Poirier, to maintain two coal shutes under the sidewalk in front of Nos. 1175 and 1181 Cadieux street.

24329. 6° The Montreal City and District Savings Bank, to maintain a coal chute and an ash chute under the sidewalk of Darling street, near St. Catherine street.

24329. 7° A. E. Brown, representing the Chs. S. Rodier Estate, to maintain three coal shutes under the sidewalk, in front of Nos. 304-308-312 St. Lawrence Boulevard.

24329. 8° A. E. Brown, representing the Chs. S. Rodier Estate, to maintain four coal shutes under the sidewalk, in front of Nos. 5, 9, 15, 19 Market street.

24443. 9° J. P. Copeland, to maintain a coal chute under the sidewalk, in front of No. 192 Peel street.

4.—Submitted a report from the Civic Librarian, recommending that an employee be appointed to aid in making the catalogue of the Civic Library, at a salary of \$600 per annum.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$525 be applied to the payment of